

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement des Grands Projets et de la Recherche
Service Environnement et Aménagement du Territoire
0413316498

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 20 SEPTEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD**

**OBJET : Domaines départementaux et espaces naturels : subventions aux associations -
quatrième répartition - exercice 2019.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux domaines départementaux et espaces naturels, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Par délibération n° 22 du 14 décembre 2018, l'Assemblée départementale a voté le budget primitif pour la politique publique concernant la délégation domaines départementaux et espaces naturels. Délégation a été donnée à la Commission permanente pour procéder à des modifications ou compléments d'affectation.

Pour cette quatrième répartition des crédits de subvention 2019, il est proposé d'octroyer un montant total d'aides de 143 000 € selon la répartition suivante et conformément aux tableaux annexés au présent rapport :

- 83 000 € en fonctionnement pour neuf demandes de subvention « espaces naturels et domaines départementaux » déposées par six associations ;
- 60 000 € en fonctionnement pour deux demandes de subvention « taxe d'aménagement » déposées par deux associations.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL